

| | | |
|---|---|--|
|  | PLATEFORME D'ÉCHANGE DE FLUX FINANCIERS |  Loi Informatique & Libertés |
| Caisse Nationale | Information aux « personnes concernées » | Page 1 sur 2 |

Finalité et fonctions principales du traitement (cadre légal particulier s'il y a lieu)

Cette plateforme a pour objet de permettre la mise en forme des mouvements financiers, leur validation par les agents comptables (caisse nationale ou caisse de base) et la gestion des échanges avec les partenaires (bancaires, financiers,) du RSI.

L'univers des métiers du RSI (retraite, santé, action sociale ...) est dissocié de celui des finances, lequel se structure autour d'une plateforme d'échanges multi format (CFONB, XML-UNIFI, ...), multi canal (EBICS, PeSIT, ...) et multi banque.

Cette plateforme, centralisée sur un site de production, permet aux exploitants de production et aux utilisateurs localisés aussi bien dans les sites nationaux que régionaux de gérer les échanges de flux financiers (virements, prélèvements, téléchèques, relevés de comptes, rejets,) entre le RSI et les banques ou autres organismes financiers et partenaires.

Les bénéficiaires attendus de cette solution sont :

- une réponse centralisée aux exigences européennes (abandon des RIB nationaux.....) du projet SEPA (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros) qui impacte peu ou pas les applications métiers et l'architecture du SI,
- une automatisation accrue des échanges entre le SI du RSI et les banques partenaires assurant une amélioration de la propagation et de la qualité des données,
- une homogénéisation et unification des processus de gestion comptable des échanges financiers et par conséquent une amélioration de la productivité du travail en caisse et du service rendu aux assurés.

La mise en place sur l'ensemble des flux existants est progressive (fin 2011/2012 voire 2013).

Catégories de personnes concernées par le traitement

- ▶ L'ensemble des ressortissants du RSI
- ▶ L'ensemble du personnel du RSI

| Catégories de données à caractère personnel (même codification que formulaire CNIL de Déclaration normale + autres au-delà de P) | Catégories de destinataires des données, internes ou externes (toutes catégories de données si : ▶ ...) | Durée de conservation des données (toutes catégories de données si : ▶ ...) |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ A) Etat-civil, Identité, Données d'identification (nom, prénom,) ▶ C) Vie professionnelle (raison sociale,...) ▶ D) Informations d'ordre économique et financier (domiciliations bancaires, renseignements sur la nature des opérations financières ou bancaires effectuées ...) ▶ E) Données de connexion (adresse IP, logs, ...) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ ..) Les personnels du RSI (caisse nationale, caisses de bases) habilités à gérer les flux financiers ▶ ..) Les organismes (financiers, banques,) partenaires ▶ ..) Les tiers autorisés (dispositions législatives particulières) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Ces données auront une durée d'archivage pouvant s'étaler sur 13 mois (voir plus si durée de sécurité exigée). |

Interconnexions, mises en relation avec d'autres traitements

- ▶ échanges de flux financiers et bancaires

| Responsable du traitement | Service(s) responsable(s) de la mise en œuvre |
|--|--|
| Directeur général de la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex | Direction Comptable et Financière – Agence Comptable Nationale (DCF) Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex |

| | | |
|---|---|--|
|  | PLATEFORME D'ÉCHANGE DE FLUX FINANCIERS |  Loi Informatique & Libertés |
| Caisse Nationale | Information aux « personnes concernées » | Page 2 sur 2 |

| Service(s) en charge des droits d'accès et de rectification | Création/Modifications/Suppression : date, référence, cause (purge de la fiche 3 ans après suppression du traitement) |
|---|--|
| <p>Direction Comptable et Financière – Agence Comptable des caisses de base (coordonnées disponibles sur le site internet www.le-rsi.fr ou à la Caisse Nationale)</p> <p>à défaut : Direction Comptable et Financière – Agence Comptable Nationale (DCF) Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex ou cnil@le-rsi.fr</p> | <p>Dispense de déclaration : délibération CNIL N°1980-034 plus mise en place du CIL</p> |
| Autres informations (s'il y a lieu) | |
| <p>► Transferts de données hors Union Européenne : NON</p> <p>► Droit d'opposition : NON</p> | |